

## Plan-de-Grasse : la boulangerie devient l'atelier Papilles

La boulangerie Histoire de pains au Plan est devenue L'atelier Papilles depuis quelques semaines. À la tête de l'établissement depuis un an et demi, Marie-Ange et Jean-Paul Garde ont souhaité insuffler une nouvelle dynamique à leur boulangerie.

« Avant nous proposons plutôt des produits industriels, indique Jean-Paul Garde. Aujourd'hui, nous favorisons les produits locaux et des farines de belle qualité. »

Cette nouvelle enseigne leur permet donc de proposer une nouvelle gamme de pains. Parmi ceux qui plaisent le plus, on retrouve le pavé brun, à la farine de froment ou le pain aux graines qui se conserve bien. Mais la spécialité de la maison, ce sont les sablés qui sont déclinés à la fleur d'orange ou aux pépites de chocolat.

« Nous avons suivi une formation, ce qui nous a permis de bien nous imprégner et de progresser rapidement, poursuit-il. Nous pouvons d'ailleurs adapter les recettes en fonction du retour des clients. »

Des plats cuisinés, élaborés par la franchise, sont en vente chaque jour, adaptés aux spécificités de chaque région, ainsi que des pizzas, des tartelettes et des viennoiseries traditionnelles. Les cartes changent selon les saisons.

« Notre objectif est de faire des produits



Jean-Paul et Marie-Ange Garde ont repris la boulangerie du Plan, il y a un peu plus d'un an. (Photo Cl. C.)

de qualité, conclut Jean-Paul Garde.

CL. C.

L'atelier Papilles, 159 route du Plan.

Ouvert du lundi au samedi, de 7 h à 19 h 30 et le dimanche, de 7 h à 13 h.

Rens. 04.93.42.27.44.

Savoir +

## FAITS-DIVERS Grasse : elle déclenche son « téléphone grave danger »

Un homme a été interpellé, vendredi soir à Grasse, après que son ex-compagne à laquelle il a rendu visite alors qu'il n'en avait pas le droit, a déclenché le « téléphone grave danger ».

Cette Grassoise, victime de violences intrafamiliales, avait demandé à avoir un « téléphone grave danger », ces téléphones spéciaux dont la justice équipe les femmes battues, car elle savait son ex-compagnon dans les parages. Et, elle l'avait obtenu depuis quelques jours lorsque le père de son enfant lui a rendu visite vendredi soir.

### Interpellé au domicile

On ignore les raisons de sa présence dans le département, alors qu'il avait été, à l'occasion d'une précédente con-

damnation, interdit de séjour dans les Alpes-Maritimes. Mais vendredi soir, il s'est présenté au domicile de la mère de son enfant. La police alertée via le « téléphone grave danger » s'est rendue sur place et a interpellé l'homme au domicile de la Grassoise qu'il n'avait a priori pas touchée.

Il a été placé en garde à vue, puis déferé au tribunal de grande instance de Grasse samedi après-midi.

En l'absence de violence, le substitut du procureur, Thierry Bonifay, a décidé de le poursuivre pour « violation de l'interdiction de séjourner dans le département des Alpes-Maritimes ».

Le contrevenant comparaitra ce lundi après-midi devant le tribunal correctionnel de Grasse.

M.L.M.

## LE TIGNET

### Espace de la Siagne, très attendu des associations



L'inauguration eu lieu en présence notamment de Philippe Tabarot, conseiller régional et de Jérôme Viaud, président de la CAPG. (Photo C.J.B.)

C'est entouré de nombreux maires, élus et accompagné par la Sous-préfète de la Cité des Parfums que le maire du Tignet, François Balazun, a inauguré l'Espace de la Siagne.

« Par le choix du nom, expliquait le premier magistrat lors de la cérémonie, nous avons voulu mettre à l'honneur, le patrimoine local, dont notre rivière fait partie. »

Il s'agit d'une seconde jeunesse pour cette salle des fêtes érigée voilà bientôt trente ans et dont la structure, devenue obsolète, ne correspondait plus aux normes actuelles.

### Atmosphère chaleureuse

L'endroit est sobre, élégant, décoré de claires-voies en bois qui confèrent au lieu une atmosphère

conviviale et chaleureuse. La cuisine bien équipée, permettra le déroulement de nombreuses manifestations.

Très attendue par les associations, l'Espace de la Siagne est dans la lignée des équipements du Pays de Grasse dont le principal dessein est de permettre « le mieux vivre ensemble. »

C.J.B.



# JOURNÉES ANIMATION

DU 6 AU 11 JANVIER 2020  
DANS VOTRE CENTRE COMMERCIAL

LA PAOUTE, ROUTE DE CANNES À GRASSE

CHAQUE JOUR  
DES DIZAINES DE CADEAUX  
À GAGNER\* SUR LE STAND  
**nice-matin var-matin**

\*Jeu organisé par la SAS GROUPE NICE-MATIN sans obligation d'achat du 6 au 11 janvier 2020.